

Paris, le 4 septembre 2023
À 18 heures

- **Prise d'effet du regroupement des actions Adomos**
- **Décision de réduction du capital social motivée par des pertes par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société**

Adomos (la « Société ») annonce la finalisation de l'opération de regroupement de ses actions par échange de 1 action nouvelle de 1 euro de valeur nominale contre 10 000 actions anciennes de 0,0001 euro de valeur nominale. Cette opération a pris effet le 1^{er} septembre 2023.

Les actions anciennes Adomos de 0,0001 euro de valeur nominale (code ISIN : FR0013247244) ont été radiées du marché Euronext Growth après la clôture du marché le 31 août 2023 et ont été remplacées par les actions Adomos nouvelles de 1 euro de valeur nominale (code ISIN : FR001400JAL7) le 1^{er} septembre 2023. Le code mnémonique (ALADO) reste inchangé.

Il est précisé qu'à compter du 5 septembre 2023, les actions nouvelles qui n'ont pas pu être attribuées individuellement et qui correspondent à des droits formant rompus seront vendues automatiquement par bloc sur le marché par les intermédiaires financiers. Ceux-ci tiendront le produit de la vente à disposition de leurs clients actionnaires dans un délai de 30 jours à compter du 5 septembre 2023. Pour plus d'informations sur le regroupement, les actionnaires sont invités à consulter l'avis de regroupement d'actions publié au BALO N°85 du 17 juillet 2023 et le communiqué de presse publié le 17 juillet 2023 disponible sur le site d'Adomos.

Comme annoncé dans ses communiqués de presse des 17 et 28 juillet 2023, la Société a décidé, le 10 juillet 2023, de procéder à une réduction de capital social motivée par des pertes, sous la condition suspensive de la réalisation du regroupement des actions de la Société.

La Société informe ses actionnaires avoir décidé ce jour en conséquence la réduction de son capital social d'un montant de 620 024,386 euros consécutive au regroupement des actions. Cette réduction de capital est réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société, ainsi ramenée de 1 euro à 0,057 euro aux fins de prendre en compte l'évolution du cours de bourse et conserver la possibilité de mener toute opération financière qui pourrait s'avérer opportune dans le futur.

Il s'agit d'une opération purement technique, le montant de la réduction de capital, soit 620 024,386 euros, sera affecté au crédit du compte « Report à nouveau ».

A l'issue de ces opérations, le capital social de la Société s'élève à 37 477,614 euros, divisé en 657 502 actions ordinaires de 0,057 euro de valeur nominale chacune.

La Société rappelle que la période de suspension des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital, annoncée par communiqué de presse du 17 juillet 2023, prendra fin le 6 septembre 2023.

ADOMOS (ALADO, code ISIN FR001400JAL7), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.

www.adomos.com/bourse

Contact société : adomos@adomos.com

Contact agence : adomos@aelium.fr